

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 janvier 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2622)

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, Mme Dubié, M. El Guerrab, M. Molac, M. Pancher et
Mme Pinel

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« tient compte »

le mot :

« intègre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.